

Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme
Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme
Band: 7 (1924)

Rubrik: Office suisse du tourisme

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en vue de l'élévation de la subvention fédérale. Il est, en effet, nécessaire qu'une certaine proportion existe entre les prestations de la Confédération et celles de tous les autres intéressés au trafic et au tourisme suisses.

Nous saisissons donc l'occasion pour engager nos membres à appuyer les efforts de l'Office suisse du Tourisme aux fins d'obtenir soit une augmentation de subsides, soit de nouvelles subventions et cotisations.

E. OFFICE SUISSE DU TOURISME.

1. Organisation et activité générale.

A part quelques mutations dans le personnel de l'Office à Zurich et à Lausanne, l'organisation de notre institution n'a subi aucun changement notable en 1924. En revanche, notre agent en Scandinavie, M. A. Keller-Stocker, a abandonné, à partir du 31 décembre 1924, son poste de fonctionnaire de l'Office, à Stockholm, pour prendre la direction du Bureau suisse de voyages « Alpina », avec siège à Stockholm et à Copenhague, dès le 1^{er} janvier 1925. En Italie, notre inspecteur-correspondant, M. Tamò, a transporté son siège de Gênes à Rome. Diverses modifications ont aussi été apportées à l'organisation de notre représentation exercée à l'étranger par l'intermédiaire de bureaux de voyages suisses ou d'autres agences de voyages.

Les statistiques qui suivent, touchant l'expédition du matériel de publicité édité par les sociétés régionales ou locales de développement, par les entreprises de transport et par notre Office, permettent de se rendre compte de l'importance de nos envois. Notre rôle est de réunir les imprimés publiés par les intéressés au tourisme suisse et de les distribuer à l'étranger surtout, c'est-à-dire aux agences de voyages, aux représentants diplomatiques et consulaires suisses, aux sociétés suisses et à tous ceux qui nous adressent des demandes d'informations.

EXPÉDITIONS DU SIÈGE DE ZURICH :

PAYS	Matériel de l'O.S.T.	Matériel des intéressés.	Affiches
Suisse	23.185	5.590	2.056
Grande-Bretagne	37.032	8.730	1.584
Hollande	10.099	10.879	633
France	14.485	5.457	490
Italie	12.490	16.274	1.256
Belgique, Luxembourg	4.940	8.503	549
Allemagne	34.549	16.881	868
Autriche	8.116	6.219	398
Tchécoslovaquie	6.623	4.834	464
Yougoslavie	1.388	1.578	158
Hongrie	1.380	4.743	160
Roumanie, Bulgarie	1.139	1.539	116
Pologne, Lithuanie, Lettonie	1.075	2.293	135
Finlande	384	546	45
Suède	6.796	1.300	375
A reporter	163.681	95.366	9.287

PAYS	Report	Matériel de l'O.S.T.	Matériel des intéressés.	Affiches.
Norvège		163.681	95.266	9.287
Danemark		1.043	706	86
Espagne et Portugal		3.130	4.409	179
Grèce		4.048	4.047	376
Asie Mineure, Arabie		1.967	2.064	103
Afrique		141	178	43
Indes et Archipel Malais		1.392	1.297	104
Japon et Chine		2.361	3.266	137
Australie		673	793	38
Mexique, Amérique Centrale, Indes Occidentales		942	783	66
Amérique du Nord et Canada		1.345	1.398	39
Amérique du Sud		13.886	4.251	560
		2.248	1.929	101
Total		<u>196.857</u>	<u>120.487</u>	<u>11.119</u>

Notre siège auxiliaire de Lausanne a envoyé en 1924, principalement à destination des pays néo-latins (Belgique et Italie exceptées), le matériel suivant :

PAYS	Brochures, etc.	Affiches.
Suisse	27.651	998
France	41.964	1.320
Amérique du Sud	22.766	269
Espagne	10.269	129
Autriche	2.120	—
Italie	1.889	83
Belgique	1.496	187
Allemagne	1.098	36
Portugal	1.075	16
Hollande	933	16
Grande-Bretagne	682	146
Amérique du Nord	357	95
Asie Mineure	345	4
Algérie	337	61
Roumanie	325	10
Océanie	243	5
Egypte	235	—
Tchécoslovaquie	135	—
Grèce, Bulgarie, Turquie	133	14
Hongrie	73	—
Indes Anglaises	63	—
Divers	52	8
	<u>114.241</u>	<u>3.397</u>

La plupart des envois à l'étranger sont effectués sur demande ; ils répondent donc à des besoins, ce qui exclut tout gaspillage.

Si nos expéditions sont relativement peu nombreuses à destination de certains pays qui occupent une place importante dans le tourisme suisse, cela tient à ce que la propagande y est assumée par les agences des Chemins de fer fédéraux, qui s'adressent en général directement aux sociétés de développement et aux entreprises de transport afin d'en obtenir les imprimés à distribuer. Cependant, même dans ces pays, notre activité ne passe pas inaperçue, puisque c'est en langue anglaise, par exemple, que nous avons surtout édité jusqu'à présent notre calendrier à effeuiller « Switzerland » et notre « Swiss Travel Almanac ». Ces deux publications sont expédiées directement par notre Office, à des adresses choisies, en pays anglo-saxons.

D'un autre côté, nos représentants à Stockholm, à Gênes, à Nice, à Bruxelles, à Athènes et à Buenos-Aires ont reçu, sans passer par notre intermédiaire, de nombreux imprimés qui leur ont été expédiés par les Sociétés de développement et les entreprises de transport.

A mesure que se développe l'activité de notre Office à l'étranger, les demandes d'informations augmentent aussi, ce qui se traduit par des envois plus nombreux d'année en année de lettres et de matériel de publicité.

En 1924, les expéditions postales à Zurich et à Lausanne ont été les suivantes :

Zurich :

Lettres	13 621
Paquets et imprimés, non compris les expéditions par chemin de fer	30 016
Rouleaux d'affiches	1 571
Circulaires	33 811

Lausanne :

Lettres	4 039
Circulaires	3 331

La *Commission de propagande et de publicité* réunie une fois en 1924, a examiné toutes les questions relatives aux publications de l'Office : guides, cartes géographiques, dépliants, affiches, etc. Celle de *balnéologie* et de *climatologie* n'a pas été convoquée, aucun objet important n'ayant nécessité une réunion. Cependant, nous avons eu plusieurs conférences avec des délégués de la Société suisse de Balnéologie et de Climatologie, ainsi que de la nouvelle Association des intéressés des stations balnéaires. Nous collaborons donc aux travaux de ces deux organisations, que nous secondons dans la mesure de nos moyens financiers.

2. Division de Propagande et de Publicité.

Les travaux de cette division embrassent la plupart des tâches prévues par les statuts et le Programme d'action de l'Office suisse du Tourisme, en particulier la concentration de la publicité à l'étranger, l'étude et le perfectionnement des nouvelles formes de la propagande, la publication d'imprimés, l'organisation et le contrôle de la propagation du matériel de publicité à l'étranger, la participation à l'organisation d'expositions propres à

exercer une influence sur le développement du tourisme, l'organisation de nouvelles agences à l'étranger, les relations avec les agences de voyages, les représentants diplomatiques et consulaires et les sociétés suisses à l'étranger, l'organisation d'un service de presse et d'informations, l'étude des conditions de la concurrence étrangère, l'organisation de conférences avec projections, de représentations cinématographiques et de réclames lumineuses, le développement des institutions privées et publiques d'enseignement au moyen d'une propagande active, l'entretien de relations avec la presse étrangère ainsi qu'avec des écrivains connus et des médecins, etc. Dans tous ces domaines, les travaux accomplis se sont multipliés année après année. Leur développement aurait été encore plus considérable si les ressources de l'Office l'avaient permis.

Représentation de l'Office à l'étranger. — Nous ne répéterons pas ici la liste de nos représentants, qui a paru dans le rapport annuel sur l'exercice 1923, sa composition n'ayant pas subi de modifications importantes. Toutefois, rappelons que *notre bureau de Stockholm* à la tête duquel se trouvait un fonctionnaire de l'Office, a cessé d'exister à partir du 31 décembre 1924. Il sera remplacé dès 1925 par des agences suisses de voyages « Alpina » à Stockholm et à Copenhague, avec des succursales en Allemagne. Notre Office s'est intéressé financièrement à cette création et exercera un contrôle sur l'activité de la nouvelle société qui cherchera à canaliser à destination de la Suisse le mouvement des touristes.

Outre nos nouvelles agences à *Vienne* (Chambre de Commerce Suisse) et à *Prague*, (Office suisse du Tourisme), nous avons développé nos relations avec nombre d'agences de voyage, de consulats de Suisse ou de nationaux fixés à l'étranger, en leur accordant notre représentation à titre provisoire.

Publications de l'Office en 1924. — L'œuvre maîtresse éditée en 1924 par les soins de l'Office suisse du Tourisme, bien que son nom ne figure pas sur le titre, est sans conteste *Peasant Art in Switzerland (L'Art rustique en Suisse)* qui a paru à Londres dans la collection des numéros spéciaux de la revue d'art anglaise « The Studio ». Le succès de ce bel ouvrage a été considérable puisque les deux éditions anglaise (3500 exemplaires) et française (1500 exemplaires) ont été épuisées en souscription. Il est vrai que le prix de vente en librairie (14 fr. relié) était très minime en regard de la valeur réelle de l'ouvrage, dont la rédaction avait été confiée à M. D. Baud-Bovy, président de la Commission fédérale des Beaux-Arts. La presse de notre pays, comme celle de l'étranger, a réservé le meilleur accueil à cette publication qui fait actuellement prime en librairie et dont le promoteur fut M. le Dr Contat, vice-chancelier de la Confédération. Nous saisissons l'occasion pour rendre ici un hommage mérité à M. H. Martin, conseiller de légation, à Londres, à l'aide et au dévouement duquel nous sommes aussi redevables du succès de notre entreprise. Nous joignons à son nom ceux de M. le conseiller fédéral Dr Chuard et de M. le ministre Paravicini qui avaient accordé leur patronage et leur appui à notre publication.

Une traduction allemande de ce volume, richement illustré et fortement documenté, paraîtra en 1925 par les soins de la maison Orell Füssli à Zurich. A en juger par l'écoulement rapide des éditions anglaise et française il en sera de même avec l'édition allemande.

Parmi les autres publications de l'Office, énumérons les suivantes :

Swiss Travel Almanac Summer 1924.

Swiss Travel Almanac, Winter 1924-1925.

Trois mille exemplaires de chacun de ces volumes illustrés sont envoyés régulièrement en pays anglo-saxons à des clubs, à des salles de lecture, à des entreprises commerciales et industrielles, à des banques, à des écoles et à des personnes privées. Les nombreuses lettres de remerciements que nous recevons régulièrement nous prouvent combien cette publication est appréciée à l'étranger.

A ce propos nous sommes obligés de blâmer la réclame rédactionnelle et les altérations des annonces faites à notre insu par notre imprimeur dans 2000 exemplaires de l'édition 1924-25 achetés par une banque suisse, dans un but de propagande. Si nous nous sommes félicités de cette augmentation du tirage de notre almanach et de sa plus grande diffusion à l'étranger, nous n'avons pas pu admettre qu'une réclame quelconque soit faite dans la partie rédactionnelle d'une publication paraissant sous notre nom, et que notre imprimeur n'observe pas les contrats conclus avec notre Office.

Calendrier illustré à effeuiller « Switzerland » traduction du calendrier « Ma Patrie » (Editeurs : Haeschel-Dufey et Schnegg).

Jusqu'à l'année dernière nous nous bornions à la publication d'une édition en langue anglaise de ce calendrier, qui constitue un des meilleurs moyens de propagande en faveur du tourisme suisse. Pour l'année 1925, nous avons fait établir des éditions spéciales en langues françaises (La Suisse) et allemande (Die Schweiz), qui ont été très appréciées, aussi avons-nous l'intention de développer notre participation à cette publication en nous assurant un contrôle sur les illustrations et les textes.

Guide illustré « Die Schweiz » (30 000 exemplaires).

Programme des manifestations sportives et mondaines pour la saison d'été (26 000 exemplaires) et pour la saison d'hiver (30 000 exemplaires) en langues française, allemande et anglaise.

Dépliant illustré « Winter in der Schweiz » avec une carte des stations d'hiver (40 000 exemplaires).

Réédition de la *Carte du Touriste* au 1 : 900 000 en 100 000 exemplaires, dont 30 000 exemplaires avec texte allemand accompagnent le guide « Die Schweiz ».

Atlas de poche à l'usage du Touriste (20 000 exemplaires) en langues allemande, française, italienne et anglaise. Cette publication, qui n'est pas destinée à la diffusion gratuite, a obtenu un beau succès de librairie. Elle est en vente au prix de 3 fr. Nous comptons épuiser l'édition en 1925.

Affiches pour la saison d'hiver, dont deux en héliogravure sont des reproductions photographiques de scènes sportives. La troisième, en couleurs, sortie des presses de la lithographie Wolfensberger, est une reproduction d'un projet primé au concours d'affiches institué par le Département fédéral de l'Intérieur. Elle est due au peintre Wyler et représente un groupe de patineurs en haute montagne. Ces trois affiches ont eu un grand succès.

A côté de ces publications de notre Office, nous avons coopéré à l'édition de divers ouvrages de propagande, soit en leur accordant notre patronage, soit par une subvention sous forme d'achat d'un certain nombre d'exemplaires.

Expositions et Foires. — Dans le courant de l'année, l'Office a prêté son concours à différentes expositions intéressant le tourisme suisse. Il a assumé l'organisation, le secrétariat général et le service de trésorerie de l'*Exposition d'Art Suisse à Paris* (de Holbein à Hodler), qui a eu lieu au Musée du Jeu de Paume, au Jardin des Tuileries. Quoique l'exposition ait été ouverte un peu tard, alors que les grandes chaleurs tenaient les Parisiens éloignés de la capitale, elle a cependant constitué une manifestation artistique suisse qui a heureusement influé sur la propagande en faveur de notre pays. Sauf quelques rares exceptions, les articles consacrés à cette exposition ont été très élogieux et ont surtout appuyé sur le fait qu'il existe « un art suisse » qui puise son origine et son inspiration dans les traditions nationales. Pendant plusieurs mois, la Suisse a été à l'honneur à Paris; de nombreux mâts ornés de drapeaux suisses s'élevaient sur la place de la Concorde et les principaux carrefours de la ville, tandis qu'une quantité d'affiches aux couleurs rouge et blanche étaient avantageusement exposées dans tous les quartiers de Paris. Reconnaissons ici l'aide bienveillante qui a été accordée à cette manifestation par MM. les conseillers fédéraux *Musy* et *Chuard*, par la Commission fédérale des Beaux-Arts et en particulier son président, M. *Baud-Bovy*, par les musées des Beaux-Arts de Suisse qui ont prêté leurs œuvres les plus renommées, par de nombreux particuliers qui en ont fait de même et tout spécialement par les principaux instituts financiers de notre pays, stimulés par l'appui de M. le Dr *Jöhr*, directeur de la Société de Crédit suisse. Ces banques ont constitué le capital de garantie nécessaire à cette importante manifestation, capital qui a été partiellement absorbé ensuite des gros frais d'organisation et des recettes insuffisantes. Mentionnons aussi avec reconnaissance le patronage et la collaboration de M. *Bénédite*, conservateur, et de M. *Dézarrois*, conservateur-adjoint du Musée national du Luxembourg, auxquels revient la première initiative de cette exposition, qui a été réorganisée à Berne, au retour de Paris, par M. le Dr de *Mandach*, conservateur du Musée des Beaux-Arts, à Berne.

Dans cette dernière ville, ainsi que dans d'autres centres de notre pays, ont été exposées les projets primés du *concours d'affiches* institué par le Département fédéral de l'Intérieur et la Commission fédérale des Beaux-Arts, à la suite d'une suggestion de l'Office suisse du Tourisme. Environ 500 affiches, destinées à mettre en valeur les beautés de notre pays, ont été soumises au jury de ce concours. Les principaux projets primés ont été obligeamment remis par le Département fédéral de l'Intérieur à l'Office suisse du Tourisme qui a déjà fait exécuter celui du peintre *Wylér* en faveur des sports d'hiver.

Notre Office est aussi intervenu dans les travaux d'organisation de l'*Exposition Internationale des Arts décoratifs et Industriels* qui aura lieu à Paris en 1925. C'est grâce à son initiative et à l'appui financier des Chemins de fer fédéraux, d'autres entreprises de transport et d'intéressés au tourisme suisse, que put être réuni le capital nécessaire à la construction d'un *pavillon* spécial consacré au tourisme et au trafic suisses. Outre une collection d'affiches, d'agrandissements photographiques et de diapositifs en couleur, ainsi que deux dioramas, on y trouvera un bureau de renseignements touristiques qui sera dirigé par l'Agence des Chemins de fer fédéraux à Paris, un bureau de renseignements commerciaux et industriels confié à l'Office suisse des Expositions à Zurich et deux comptoirs chargés de la vente de produits suisses.

L'Office suisse du Tourisme a aussi participé financièrement et par l'envoi de maté-

riel de publicité à la *Foire d'Echantillons de Bâle*, au *Comptoir suisse de Lausanne*, à l'*Exposition des produits valaisans à Genève*, ainsi qu'à de nombreuses foires d'échantillons à l'étranger, le plus souvent d'entente avec l'Office suisse des Expositions et des compagnies suisses de chemins de fer (Prague, Vienne, Milan, Zagreb, Utrecht, Bruxelles, Barcelone, Riga, Lemberg, Lyon, etc.).

Voyage de médecins. — En collaboration avec les stations intéressées et grâce à l'appui des entreprises suisses de transport, nous avons organisé en août et septembre 1924 un troisième voyage d'études de médecins hollandais, sous la direction de M. le professeur Snapper, de l'Université d'Amsterdam, et de notre fonctionnaire M. Tamò. L'itinéraire comprenait : Bâle, Engelberg, Meiringen, Spiez, Adelboden, Viège, Zermatt, Brigue, Gletsch, Furka, Andermatt, Göschenen, Lugano, Locarno, Lucerne, Bâle. Les impressions rapportées de ce voyage ont été consignées dans un rapport très intéressant dédié par M. le professeur Snapper aux hôtes suisses du groupe de médecins hollandais.

Conférences internationales à l'étranger. — Le Directeur de l'Office a pris part avec M. le ministre Wagnière à une conférence tenue à Rome avec les représentants du gouvernement italien, aux fins de faciliter les relations touristiques entre l'Italie et la Suisse, spécialement celles en transit Brigue-Domodossola-Locarno et Lugano-Valtelline-Engadine. Il a aussi participé à la réunion à Milan du Conseil de l'Alliance internationale du Tourisme, à laquelle appartiennent la plupart des grandes associations touristiques de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Collaboration d'écrivains et de journalistes. — D'entente avec les sociétés de développement, les associations hôtelières et les entreprises de transport, l'Office du Tourisme a cherché à favoriser le voyage et le séjour en Suisse d'écrivains et de journalistes connus. Le résultat en a été la publication de nombreux articles, le plus souvent illustrés, consacrés à notre pays dans la presse étrangère. Nous voulons remercier ici les organisations indiquées plus haut qui nous ont facilité l'exécution de cette partie de notre programme d'action, tâche à laquelle nous attachons une grande importance, la propagande rédactionnelle ayant probablement une valeur plus considérable que la publicité au moyen d'insertions ou d'affiches.

Propagande scolaire. — A mesure que notre champ d'activité se développe, nous sommes amenés à constater quel rôle important nos écoles, nos instituts d'éducation et nos pensionnats jouent dans le mouvement des étrangers, aussi ne négligeons-nous aucun moyen de faire connaître ces établissements à l'étranger, d'autant plus qu'à cet égard la Suisse peut être légitimement fière de ses écoles officielles et privées. Nous sommes donc en relations constantes avec tous ces établissements et nous avons la satisfaction de constater que les demandes d'informations relatives à la fréquentation de nos écoles et au placement des jeunes gens des deux sexes dans nos instituts et pensionnats augmentent constamment.

Agences de voyages. — Convaincu du rôle très important exercé dans le domaine du tourisme international par les agences de voyages, l'Office suisse du Tourisme a constamment travaillé en parfaite harmonie avec ces entreprises, en les encourageant par tous

les moyens possibles à orienter les touristes du côté de la Suisse. Il en résulte que l'Office suisse du Tourisme est souvent appelé à prêter son concours au sujet de l'établissement d'itinéraires ou de négociations avec les intéressés suisses. Ces agences savent que leurs demandes sont toujours accueillies avec empressement. Nous les pourvoyons régulièrement de matériel de propagande et notre concours leur est acquis en toutes circonstances.

Photographie, cinématographie et conférences. — Le film cinématographique est de plus en plus un admirable instrument de propagande, conjointement avec les conférences. Nous nous sommes efforcés de développer nos collections de films et de diapositifs, tout en prêtant notre appui à l'organisation de conférences à l'étranger. Grâce à l'aide des représentants diplomatiques et consulaires de notre pays, ainsi que des sociétés suisses à l'étranger, les demandes de films et de diapositifs sont toujours très nombreuses, aussi éprouvons-nous souvent des difficultés à y répondre comme nous le désirerions, le matériel nous faisant défaut.

En 1924, l'Office a acheté 10 nouveaux films, et il a fait confectionner, en outre, quatre copies positives d'anciens films, de sorte que sa collection compte aujourd'hui 67 films, soit 14 de plus que l'année dernière. Ces films ont surtout été utilisés en Hollande, en Allemagne, en Yougoslavie, en Tchécoslovaquie, en Esthonie, en Belgique, au Canada, en Egypte, en Amérique du Sud, en Australie et en Suisse.

Nous avons distribué 339 agrandissements photographiques pour être exposés dans des agences, des banques, des halls d'hôtels, des gares, des consulats ou à bord de navires, surtout en Italie, en Tchécoslovaquie, en Hollande, en France, en Autriche, en Allemagne, en Grèce, en Belgique, en Scandinavie, au Maroc, au Mexique, au Canada, aux Philippines, etc.

En 1924, l'Office a prêté 412 clichés d'impression pour l'illustration de journaux, revues, guides, etc. Il a, en outre, remis 239 photographies avec droit de reproduction à sa charge, à de nombreux journaux et revues de l'étranger.

Ajoutons que nous remboursons fréquemment les frais d'encadrement des agrandissements photographiques et tableaux envoyés à l'étranger.

Home international des éclaireurs à Kandersteg. — Cette institution, à la fondation de laquelle nous avons contribué et sur laquelle nous exerçons une surveillance, continue à répondre au but proposé. De nombreux jeunes éclaireurs étrangers viennent y séjourner en toutes saisons et y font leur apprentissage d'alpiniste, s'initiant ainsi à la connaissance de nos montagnes.

Publicité. — En 1924, la publicité organisée d'entente avec les intéressés au tourisme, notre Office prenant à sa charge le titre général, a réuni la participation suivante :

<i>Saison d'été :</i>	Angleterre	16	périodiques,	26	insertions,	40	stations.
	France	12	»	19	»	17	»
	Allemagne	7	»	10	»	37	»
	Belgique	12	»	15	»	18	»
	Hollande	10	»	18	»	37	»
	Espagne	4	»	13	»	17	»

Saison d'hiver : 1924-1925 : Angleterre 19 périodiques, 28 insertions, 22 stations.
 Allemagne 7 » 10 » 20 »
 Hollande 11 » 20 » 16 »

Les annonces collectives ont paru dans les organes suivants :

Angleterre : Graphic, Illustrated London News, Sphere, Sketch, Tatler, Country Life, Bystander, Ladies Field, Gentlewoman, Queen, Eve, Times, Daily Telegraph, Morning Post, Sunday Times, Observer.

France : Illustration, Femina, La Vie à la Campagne, Monde illustré, Les Annales, Très Sport, Nos Loisirs, Théâtre et Comœdia, Je sais tout, Lectures pour tous, Echo des Touristes, Le grand Tourisme.

Belgique : Etoile belge, Nation Belge, Libre Belgique, Echo de la Bourse, Gazette de Bruxelles, L'Eventail, Neptune, Gazette de Charleroi, La Meuse, Automobile Belge, La Revue Sportive Illustrée, La Flandre Libérale.

Hollande : Handelsblad Amsterdam, De Kampioen, De Maasbode, Haagsche Post, Buiten, De Prins, Wereld Kroniek, Nieuwe Rotterdamsche Courant, Panorama, Het Leven.

Espagne : La Vanguardia, La Esfera, Nuovo Mundo, Mundo Graphico.

Allemagne : Die Dame, Berliner Illustrierte Zeitung, Leipziger Illustrierte Zeitung, Weltspiegel, Sport im Bild, Reklam's Universum et Westermann's Monatshefte.

Il a été effectué de la *publicité générale* aux frais exclusifs de l'Office dans les périodiques et journaux suivants :

Grande-Bretagne : Guide Bradshaw, Cosmopolitan.

Journaux de Langue anglaise paraissant en France : Daily Mail, New-York Herald, Chicago Tribune, Paris Times, Continental Life Pleasure and Sport.

France : Les Beaux Voyages, Journal des Etrangers de Cannes, Horaire de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

Allemagne : Leipziger Illustrierte Zeitung (numéro spécial), Der Skiläufer im Hochgebirge.

Danemark : Fra Alle Lande, Rejsruter Bennett, Berlinske Tidende.

Italie : Il Sole.

Suisse : Guide Bernard, Bulletin Industriel suisse, Universala Esperanto Asocio, La Suisse et ses établissements d'Instruction, Echo Suisse.

Belgique : Courrier d'Anvers.

Autriche : Revue de la Hamburg-Amerika Linie, Jahrbuch für Wintersport, Neue freie Presse, Neues Wiener Journal, Neues Wiener Tagblatt, Reichspost, Winter in den Alpen.

Hollande : Rapport Chambre de Commerce hollandaise, Jaarboek (Société de voyages néerlandaise), Reizen is Leven.

Hongrie : Revue Continentale.

Activité en Suisse. — L'Office a entretenu une collaboration constante avec les Chemins de fer fédéraux et ses agences à l'étranger, ainsi qu'avec la Société suisse des

Hôteliers et ses sections, l'Union des Sociétés suisses de Développement, l'Automobile Club et le Touring Club de Suisse, la Direction générale des Postes, les directions et les services de tourisme et de publicité des compagnies de chemins de fer et des compagnies de navigation, etc. Cette collaboration permanente et réciproque avec tous les intéressés au trafic et au tourisme est indispensable à notre action de propagande à l'étranger. Le développement systématique de cette dernière est intimement lié à l'appui de toutes les organisations suisses poursuivant, dans un domaine particulier, le même but que l'Association nationale pour le Développement du Tourisme.

3. Division du Trafic.

Trafic Ferroviaire. — Faisant suite à une suggestion émise lors de la dernière séance du Conseil du Tourisme, la *Commission des Horaires et du Trafic* a été complétée par *M. Kesselring*, Directeur de la Compagnie du chemin de fer de Constance-Toggenbourg. De cette manière la Suisse orientale est de nouveau représentée à la dite Commission. Celle-ci n'a eu, pendant l'exercice 1924, qu'une seule séance, le 31 janvier.

Parmi les plus importantes *améliorations apportées à l'horaire*, améliorations qui ont été accordées soit par les administrations des chemins de fer, soit par décision du Département fédéral des Chemins de fer ensuite des demandes présentées par les intéressés au trafic, il faut mentionner les suivantes :

Réintroduction des trains :	4	sur le parcours	Berne-Lausanne.
»	»	»	13 sur le parcours Genève-Berne-Zurich.
»	»	»	113/118 sur le parcours Genève-Neuchâtel-Zurich.
»	»	»	107 sur le parcours Genève-Lausanne.

Amélioration des correspondances entre le Valais, Lausanne et Genève.

Mise en marche pendant toute l'année des trains 77/94 sur le parcours Bâle-Zurich-Buchs.

Mise en marche pendant toute l'année des trains 197/188 sur le parcours Bâle-Zurich.

Le rétablissement des trains de luxe Engadine et Oberland bernois pendant la saison d'hiver 1924-25 est d'une importance toute spéciale pour le tourisme suisse. Cette mesure, ainsi que l'augmentation des wagons-lits à destination de l'Engadine et de l'Oberland bernois représentent une amélioration sensible des relations ferroviaires internationales. Dans un but de propagande en faveur des trains de luxe en trafic suisse, nous avons édité un petit prospectus-horaire de ces trains en plusieurs milliers d'exemplaires.

Les relations ferroviaires internationales en trafic Bâle-France-Angleterre, Bâle-ligne allemande du Rhin, Bâle-Zurich-Arlberg-Vienne ayant été peu à peu complétées, nous n'avons pas négligé de demander aussi une amélioration des correspondances de la ligne du Simplon, ainsi que du trafic Zurich-Munich et Zurich-Stuttgart.

Le projet d'horaire qui entrera en vigueur le 5 juin 1925 tient compte des vœux des intéressés au trafic tendant à une meilleure communication entre Zurich et Munich. En ce qui touche la ligne de Stuttgart, nos demandes se heurtent à l'opposition des chemins de fer allemands. Une amélioration fondamentale de l'horaire du Simplon ne pourra être obtenue que lorsque les longs arrêts des trains à la frontière, ensuite des formalités de

police et de douane, auront été réduits à un minimum. D'un autre côté, on devrait aboutir à une meilleure solution au sujet de l'heure française d'été, soit par sa suppression, soit par l'établissement de deux horaires des trains.

A propos des *mesures tarifaires* nous tenons à attirer l'attention sur le rétablissement, dès le 1^{er} janvier 1924, des billets de retour à prix réduits, mesure que l'Office suisse du Tourisme avait proposée en son temps. — Pendant l'exercice écoulé, les entreprises de transports ont aussi consenti une réduction du prix des abonnements généraux de courte durée, mesure favorable au trafic voyageurs. Nos tarifs appliqués au transport des bagages, qui sont considérés comme très élevés et qui le sont en effet, subiront une légère diminution ensuite de la réduction des tarifs marchandises. — Nous continuons à considérer qu'il est urgent et nécessaire de prendre des mesures tendant à une meilleure réglementation de la perception des surtaxes de trains directs, de manière qu'elles ne soient appliquées qu'aux trains qui ont véritablement le caractère de trains rapides. Nos demandes y relatives ont été admises en partie.

Trafic automobile. — Nos démarches, concernant la suppression des interdictions de circulation le dimanche, appliquées aux véhicules à moteur, ont été couronnées de succès, puisque tous les cantons, à l'exception de Glaris, ont abrogé ces interdictions pour les remplacer par des dispositions relatives à une diminution de la vitesse les dimanches et certains jours fériés.

Nous vouons un examen attentif à la question de la loi fédérale sur la circulation automobile, d'entente avec le Comité d'action des intéressés à la législation routière. Nous devons nous efforcer d'obtenir des solutions satisfaisantes quant aux dispositions législatives qui intéressent tout spécialement le tourisme, soit celles concernant la responsabilité aggravée et l'assurance des automobilistes étrangers.

Un grave inconvénient résultant des diverses lois cantonales relatives à la circulation automobile est la perception de taxes de passage pour la circulation sur certaines routes alpestres. Suivant le trajet parcouru, il peut se produire que le même automobiliste soit obligé de payer jusqu'à cinq différentes taxes cantonales. En 1924, nous avons entrepris des démarches auprès des gouvernements des cantons intéressés afin de réaliser une meilleure réglementation dans ce domaine. Elles ont échoué devant le refus du canton d'Uri. Toutefois, nous les poursuivons afin d'arriver au résultat voulu en 1925.

Pendant l'exercice écoulé, nous avons élaboré une nouvelle édition du « Résumé des dispositions cantonales les plus importantes touchant le trafic automobile et le cyclisme ». Cette publication a été envoyée aux intéressés au trafic.

Mentionnons encore la publication de notre *Bulletin périodique d'informations* qui est expédié en plusieurs milliers d'exemplaires aux représentants officiels de la Suisse et aux agences de voyages à l'étranger, à la presse, aux sociétés de développement, aux sections de la Société suisse des Hôteliers, aux entreprises de transport, etc.

Police des étrangers. — Ensuite des facilités consenties ces dernières années en matière de passeports et particulièrement en ce qui concerne la suppression de l'obligation du visa dans nos relations avec les pays les plus intéressés au tourisme suisse, notre activité s'est trouvée réduite dans ce domaine. Cependant, nous avons dû intervenir au sujet

des difficultés opposées au commencement de 1924 aux touristes allemands par la perception d'une taxe de sortie de 500 marks-or par personne, tandis que la Suisse, de son côté, rendait plus difficile l'obtention du visa pour l'entrée dans notre pays. Grâce aux efforts de tous les intéressés, ces entraves au trafic international ont pu être supprimées avant la saison d'été.

Le trafic Suisse-Italie a aussi été amélioré à la suite de l'établissement de *Cartes de touristes* d'une durée de 5 jours et d'un mois.

Mais nous avons pu constater au commencement de la saison d'été que, contrairement à l'accord intervenu, les autorités italiennes s'opposaient à la délivrance de ces cartes de touristes. Nous avons donc dû intervenir et, grâce à l'appui de nos autorités fédérales et de la légation suisse à Rome, ces difficultés ont pu être supprimées.

Nous devons enfin indiquer les facilités qui ont été introduites durant l'année écoulée en trafic Suisse-Italie-Suisse via Centovalli et en trafic Italie-Suisse-Italie sur le lac de Lugano. Conformément à une convention entre les deux Etats, les billets de transport munis de la signature des voyageurs sont considérés comme cartes de légitimation dans les relations susmentionnées. Il n'est plus nécessaire d'être muni d'un passeport ou d'une autre pièce de légitimation pour ce transit.

Des démarches sont en cours en vue d'obtenir les mêmes facilités en trafic Grisons-Tessin-Valais par les lacs de l'Italie septentrionale.

Six années étant écoulées depuis l'armistice, il nous semble qu'on pourrait aller plus loin dans le domaine de l'abolition des dispositions concernant la police des étrangers. La suppression de l'obligation du visa dans nos relations avec les Etats européens, à l'exception des pays orientaux, nous paraît indiquée. En outre, nous croyons qu'il est temps de songer à la suppression de l'obligation du passeport dans nos relations avec les Etats pour lesquels le visa est déjà supprimé depuis longtemps : Grande-Bretagne, France, Belgique, Hollande, Scandinavie, Luxembourg, Lichtenstein et Espagne. Dans les relations avec ces Etats, le passeport pourrait être remplacé par une carte de légitimation, d'une obtention facile moyennant le paiement d'une légère finance. — Nous poursuivrons l'année prochaine nos démarches dans cette direction.

4. Division de l'économie publique et statistique.

Les tâches de cette section, conformément aux statuts de l'Association nationale pour le Développement du Tourisme et au programme d'action de l'Office suisse du Tourisme, sont réparties entre les divisions de la propagande et du trafic et le siège auxiliaire de l'Office à Lausanne. C'est à ce dernier qu'incombent, en particulier, les travaux relatifs à l'établissement d'une statistique authentique du mouvement touristique suisse. Les résultats de ces travaux, dont il a été donné connaissance au Conseil du Tourisme, sont résumés dans une brochure publiée par notre bureau de Lausanne : « Le Mouvement touristique en Suisse pendant la saison d'hiver 1923-1924 et pendant la saison d'été 1924. » Il ressort de cette étude que l'établissement des statistiques du mouvement des étrangers, c'est-à-dire des arrivées des touristes et de la durée de leur séjour, est en progrès. Nous ne pouvons cependant pas encore nous baser sur des données authentiques, les renseignements fournis par les stations d'étrangers n'offrant pas toujours toutes les garanties. Ici, on se

borne à indiquer le nombre des arrivées par nationalités. Ailleurs, ce qui est préférable, on compte les touristes d'après les nuitées. Malgré les lacunes de nos travaux de statistique qui s'améliorent d'année en année, ce que nous nous plaisons à constater, certaines données générales et certains enseignements peuvent en être déduits.

La saison d'hiver 1923-1924 a vu une augmentation sensible des ressortissants de la plupart des pays dans nos stations de sports d'hiver. Les plus importants contingents ont été fournis par les Allemands, les Suisses et les Anglais, puis dans une proportion beaucoup moins considérable, par les Hollandais, les Américains du Nord, les Français, les Autrichiens, les Italiens, les Espagnols et les Belges.

Pendant l'été 1924, malgré le mauvais temps dont il a été gratifié, le trafic a été intense et, d'une manière générale, les chiffres des arrivées et des nuitées ont été nettement supérieurs à ceux de l'été précédent, surtout dans les villes et les stations de basse altitude. Toutefois, la saison a été courte et il ne faudrait pas conclure d'une affluence passagère que la situation de notre hôtellerie et de nos chemins de fer de montagne est complètement rétablie. Selon les stations, les Suisses, les Allemands, les Anglais, ou les Américains arrivent en tête, en forte avance sur les autres nationalités, sauf en Suisse romande, où les Français occupent une place assez importante.

F. SUCCURSALE DE L'OFFICE A LAUSANNE

L'activité du siège auxiliaire de notre Office, à Lausanne, s'exerce en collaboration intime avec le siège central. Elle embrasse les domaines de la publicité, du trafic et de l'économie publique, notamment en ce qui concerne la Suisse romande et les relations avec les pays néo-latins. De même que le siège central, le bureau de Lausanne s'occupe de la propagation à l'étranger du matériel de publicité de l'Office et de tous les intéressés au tourisme. Il coopère aussi à l'étude et à l'exécution des tâches relatives au trafic, telles que : propositions pour le développement du trafic des voyageurs, étude des projets d'horaires, initiative à prendre en vue de la création de nouvelles correspondances ferroviaires, propositions tendant à l'amélioration des services des postes, télégraphes et téléphone, études des mesures propres à développer et améliorer la circulation routière, etc.

Dans tous les domaines de la propagande, de la publicité, du trafic et de la statistique, notre siège auxiliaire a répondu à ce qu'on en attendait. Au nombre des principaux travaux exécutés, indépendamment de ceux relatifs à l'établissement d'une statistique du mouvement des étrangers dont il a été parlé plus haut, indiquons les suivants :

Envoi de matériel de publicité à l'étranger, réponses aux demandes d'informations ; établissement d'itinéraires ; traduction en langue française de requêtes et circulaires du siège central ; rédaction d'articles destinés à la presse suisse et étrangère ; organisation du Congrès de l'Association internationale des Hygiénistes et Techniciens municipaux ; organisation de la quatrième Conférence de l'Alliance internationale contre la tuberculose ; organisation d'un voyage d'études à travers la Suisse entrepris par les participants à la Conférence de l'Alliance internationale contre la tuberculose ; élaboration et présentation d'un rapport à la deuxième conférence d'Expansion économique, à Lausanne, sur « Les possibilités de collaboration entre les organisations de l'industrie